



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

12 avril 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.341

**OBJET : SECTEUR SAUVEGARDE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS
POUR LES RESTAURATIONS DE FACADES**

Le 12/04/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 05 Avril 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Maurice CHAZEAU à M. Francis TAULAN, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Gérard GERACI à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Sylvaine DI CARO, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Victor TONIN à M. Yannick DECARA

Excusés sans pouvoir :

Mme Danièle BRUNET

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 12/04/10

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : SECTEUR SAUVEGARDE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS POUR LES RESTAURATIONS DE FACADES - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Nous sommes saisis de demandes de subventions pour travaux de ravalement de façades sur rue, réalisés avant l'année 2010 dans le périmètre du Secteur Sauvegardé de la ville et s'échelonnant entre 2006 et 2009. A ces demandes anciennes sont appliqués les anciens taux qui sont détaillés dans le tableau, ci-dessous.

Pour mémoire, la ville octroie ces subventions selon trois taux :

Taux	Ville (en euros/m ²)	C.P.A (en euros/m ²)	TOTAL (en euros/m ²)
Ordinaire	13	4,29	17,29
Majoré	19	6,27	25,27
Patrimonial	28	9,24	37,24

Depuis le 16 juin 2003 (délibération du Conseil municipal n° 2003-0776), la Communauté du Pays d'Aix octroie une subvention complémentaire aux propriétaires bénéficiaires de l'aide de la ville, à concurrence de 33%. Cette aide, avancée par la ville, lui est ensuite remboursée.

Le tableau, ci-joint, vous présente les attributions proposées, sachant que l'Architecte des Bâtiments de France a émis un " Avis Favorable " sur la réalisation de ces travaux.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les subventions présentées en annexe jointe,
- **DIRE** que le montant de la dépense, soit 65.242,36 euros, sera prélevé au budget 2010 sur la ligne budgétaire suivante : chapitre 908 24 2042 1612 qui présente les disponibilités suffisantes,
- **DIRE** que la Ville sollicitera la participation de la Communauté du Pays d'Aix pour les dossiers correspondants et l'inscrira en recettes au budget municipal,
- **AUTORISER** Monsieur le trésorier principal d'Aix-municipale à faire recette de cette participation.

**2010.341 - SECTEUR SAUVEGARDE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS
POUR LES RESTAURATIONS DE FACADES**

Présents et représentés	: 54
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le :
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE EN SECTEUR SAUVEGARDE
Subventions accordées (Ville - C.P.A.)

Propriétaire	Adresse de la façade	Montant des travaux T.T.C. Subventionnables	Surfaces en m ²	Taux	Part Ville (en euros)	Part C.P.A. (en euros)	Total	Montant de la subvention à verser
Hoirie AUBERT représ. Ag.de Cormis 3 crs Mirabeau 13100 Aix en Provence	15, rue Cardinale 24, rue Roux Alphéran 13100 Aix-en-Provence	85 639,10 €	363	Ordinaire	4 719,00 €	1 557,27 €	6 276,27 €	6 276,27 €
				Majoré				
				Patrimonial				
				27% (*)				
Monsieur Pierre 5, Cours des Arts et Métiers 13100 Aix-en-Provence	10, rue d'Arpille 13100 Aix-en-Provence	5 232,80 €	35	Ordinaire	455,00 €	150,15 €	605,15 €	605,15 €
				Majoré				
				Patrimonial				
				27% (*)				
Madame Guichard Ch. de l'Aubère Les Pinchinats 13100 Aix-en-Provence	14, rue Clovis Hugues 13100 Aix-en-Provence	27 377,25 €	110	Ordinaire	1 430,00 €	471,90 €	1 901,90 €	1 901,90 €
				Majoré				
				Patrimonial				
				27% (*)				
Agence Alberta 11, place d'Albertas 13100 Aix-en-Provence	22, rue Mignet 13100 Aix-en-Provence	45 829,20 €	77	Ordinaire	1 001,00 €	330,33 €	1 331,33 €	6 284,25 €
				Majoré				
			133	Patrimonial	3 724,00 €	1 228,92 €	4 952,92 €	
				27% (*)				
Citya Doursenaud Immobilier 3, rue des allumettes 13100 Aix-en-Provence	27, Bd Victor Hugo 13100 Aix-en-Provence	40 287,00 €	480	Ordinaire	6 240,00 €	2 059,20 €	8 299,20 €	8 299,20 €
				Majoré				
				Patrimonial				
				27% (*)				
M. et Mme Chambourdon José 4, rue Paul Muselli 13100 Aix-en-Provence	16, rue Portalis 13100 Aix-en-Provence	16 325,37 €	60	Ordinaire	780,00 €	257,40 €	1 037,40 €	1 037,40 €
				Majoré				
				Patrimonial				
				27% (*)				

TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE EN SECTEUR SAUVEGARDE
Subventions accordées (Ville - C.P.A.)

Agence ACCORD 11, cours Mirabeau 13100 Aix-en-Provence	45, rue Espariat 13100 Aix-en-Provence	3 248,03 €	87	Ordinaire	1 131,00 €	373,23 €	1 504,23 €	1 504,23 €
				Majoré				
				Patrimonial				
				27% (*)				
GAP France 9, av. Matignon 75008 Paris	15, rue des Chapeliers 13100 Aix-en-Provence	26 526,92 €	898	Ordinaire	11 674,00 €	3 852,42 €	15 526,42 €	15 526,42 €
				Majoré				
				Patrimonial				
				27% (*)				
Antoine Lo Schiavo 29, rue Chastel 13100 Aix-en-Provence	29, rue Chastel et 41, cours St Louis 13100 Aix-en-Provence	30 813,60 €	418	Ordinaire	5 434,00 €	1 793,22 €	7 227,22 €	7 227,22 €
				Majoré				
				Patrimonial				
				27% (*)				
Agence de Cormis 20, rue Goyrand 13100 Aix-en-Provence	18, rue Portalis 13100 Aix-en-Provence	9 036,07 €	80	Ordinaire	1 040,00 €	343,20 €	1 383,20 €	1 383,20 €
				Majoré				
				Patrimonial				
				27% (*)				
Agence Alberta 11, place Albertas 13100 Aix-en-Provence	Hôtel du Poët Façade nord sur rue Tournefort 13100 Aix-en-Provence	93 155,54 €		Ordinaire				15 197,12 €
				Majoré				
			275	Patrimonial	7 700,00 €	2 541,00 €	10 241,00 €	
			18.356 €	27% (*)	4 956,12 €			
Montant total des subventions à verser								65 242,36 €